

**Motion de Mme Michèle Künzler, MM. Pierre Rumo, Alain Marquet et Albert Knechtli: «Un lieu pour les habitants du quartier de la Concorde».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 17 juin 1998)

*MOTION*

Considérant:

- les besoins exprimés par la pétition N° 60 et la lettre-pétition du 12 décembre 1997;
- la constitution d'une association prête à s'investir,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de trouver une solution adéquate pour loger les activités de l'Association des habitants du quartier de la Concorde et toutes autres activités conviviales des habitants.